

## Des bacs plus grands pour le tri des emballages

Jusqu'au 15 mars 2023, vous pouvez demander à échanger votre bac jaune (emballages) de 120 litres contre un bac de 240 l.



Dans le cadre des nouvelles consignes de tri mises en place en début d'année 2022, vous êtes nombreux à avoir demandé un bac jaune plus grand pour mieux trier vos emballages.

Pour ceux qui le souhaitent, vous pouvez demander **jusqu'au 15 mars 2023** à échanger votre bac de 120 L contre un bac de 240 L par mail à l'adresse suivante : [e.lavigne@mairiesnlb.fr](mailto:e.lavigne@mairiesnlb.fr)

Merci de bien préciser vos nom et prénom, votre adresse, votre numéro de téléphone et adresse email.

Vous serez ensuite tenus informés des délais et des modalités de retrait de votre bac, une fois cette commande groupée enregistrée par notre intercommunalité en charge, depuis 2013, de la gestion des déchets ménagers.

D'autres commandes pourront être lancées plus tard dans l'année en fonction des demandes.